

LIVRET JEUNE MOZAÏC

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de ce contrat.



L'essentiel du Livret Jeune Mozaïc

Le Livret Jeune Mozaïc est un compte d'épargne réglementé, réservé aux personnes âgées de 12 à 25 ans, qui permet de constituer une première épargne disponible à tout moment.

| | |
|--------------------------------------|--|
| CONDITIONS DE SOUSCRIPTION | <ul style="list-style-type: none"> • Accessible à toute personne physique résidant en France, âgée de 12 à 25 ans (pour les mineurs, par le biais de ses représentants légaux). • Un seul Livret Jeune par personne, tous établissements bancaires confondus. |
| MONTANT MINIMUM À L'OUVERTURE | 10 € |
| MONTANT MAXIMUM DE PLACEMENT | 1 600 € Seule la capitalisation des intérêts peut porter le montant des sommes déposées au-delà du plafond. |
| VERSEMENTS | À partir de 10 € par opération. |
| PROTECTION DU CAPITAL | Il n'y a aucun risque en capital sur les montants versés. |
| DISPONIBILITÉ | À tout moment, sans pénalité et sans aucuns frais, avec un minimum de 10 € par opération et un montant minimum de 10 € à conserver sur le Livret. Pour les mineurs de moins de 16 ans, les opérations de retrait sont soumises à l'autorisation du représentant légal. A compter de l'âge de 16 ans, ils peuvent procéder eux-mêmes à des retraits sauf opposition du représentant légal. |
| RÉMUNÉRATION | Taux de rémunération librement fixé par votre Caisse régionale. Susceptible de variation. Révisable à tout moment sur information du titulaire. <i>Renseignez-vous auprès d'un conseiller Crédit Agricole pour connaître le taux actuellement en vigueur.</i> |
| FRAIS | Aucuns. |
| FISCALITÉ DES INTÉRÊTS | Intérêts exonérés d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux. |
| DURÉE DU CONTRAT | Au plus tard jusqu'au 31 décembre de l'année des 25 ans. |



Bon à savoir

| | |
|---------------------|---|
| RENDEMENT | Les intérêts s'ajoutent au capital le 31 décembre de chaque année et portent eux-mêmes intérêts. Les sommes versées commencent à produire des intérêts le 1 ^{er} jour de la quinzaine suivant le versement ; les sommes retirées cessent de produire des intérêts le dernier jour de la quinzaine précédent le retrait. Un Livret Jeune Mozaïc rapporte donc au maximum en effectuant : <ul style="list-style-type: none"> • les versements, le 15 ou le dernier jour du mois. • les retraits, le 16 ou le 1^{er} du mois. |
| APRÈS 25 ANS | Possibilité de transférer les fonds sur un Compte de Dépôt à Vue (DAV) ou sur un produit d'épargne (comme par exemple le Livret A, ou le Livret de Développement Durable...). |
| GARANTIE | Les sommes placées sur le Livret Jeune Mozaïc bénéficient de la garantie du Fonds de Garantie des Dépôts. |
| OPTIMISATION | En détenant à la fois un Livret Jeune Mozaïc et un Livret A, il est possible d'obtenir une épargne défiscalisée pouvant aller au total jusqu'à 24 550 €. |

Retrouvez l'ensemble des caractéristiques de ce produit dans les conditions générales et conditions particulières du contrat.
Document non contractuel - Informations valables au 13/08/2020, susceptibles d'évolutions. Pour les mineurs, le présent document s'adresse aux représentants légaux



Au Crédit Agricole, vous avez le droit de changer d'avis

Votre Caisse régionale s'engage à vous laisser 30 jours pour renoncer gratuitement à la souscription de votre contrat.

L'exercice de ce droit est limité à une fois par produit et par an. Il s'effectue librement à compter de la signature du contrat et donne lieu au remboursement de toutes les sommes prévues à la clause rétractation de votre contrat.

Ce délai octroyé par votre Caisse régionale pour changer d'avis complète le délai légal de rétractation de 14 jours dont vous pourriez bénéficier, en le prolongeant jusqu'à la durée de 30 jours calendaires.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur (CA PCA), société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé Avenue Paul Arène à 83300 Draguignan Cedex, immatriculée au RCS de Draguignan sous le n° 415 176 072. Société de courtage en assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 753-www.orias.fr ; Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 83022021000000012 délivrée par la CCI du Var, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par CAMCA 53 rue de la Boétie - 75 008 PARIS